

# Une longue histoire de rendez-vous manqués

La remise en cause du gazoduc Bastia-Ajaccio n'est qu'un des nombreux épisodes qui jalonnent l'histoire tourmentée de l'approvisionnement énergétique de la Corse. Car en la matière, rares sont les décisions, depuis quarante ans, qui n'ont été ni contestées, ni retardées ni abandonnées.

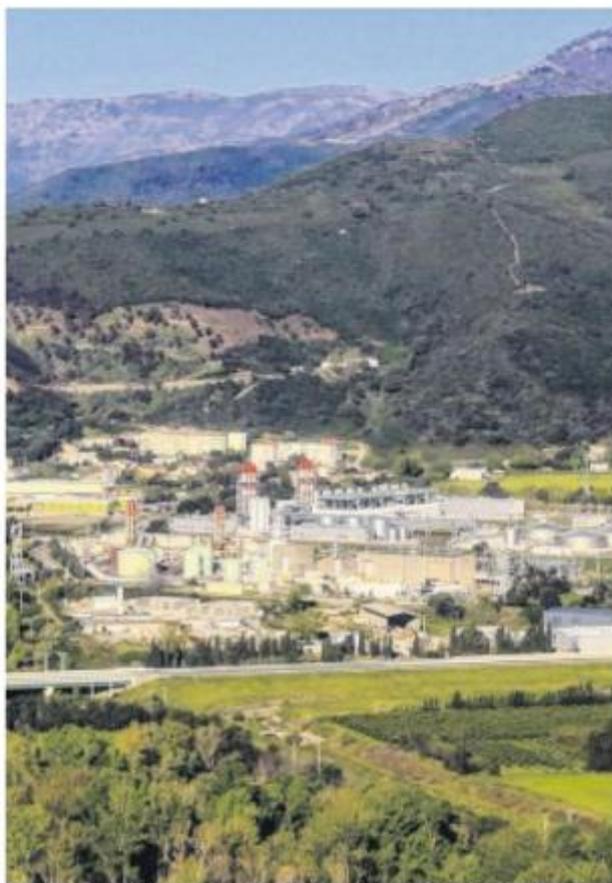
Depuis leur mise en service, dans les années 70, les deux centrales thermiques de Lucciana et du Vazzio n'ont jamais cessé d'être critiquées pour leur impact environnemental. Une contestation parfois très virulente qui n'a pas empêché ces deux installations, propriété d'EDF, de produire l'essentiel de l'énergie consommée sur l'île. Depuis 1985, la centrale de Lucciana est même raccordée au câble Sacoï et capte, au bénéfice de la Corse, une partie de l'électricité transitant entre l'Italie et la Sardaigne.

## Une centrale à gaz dans les années 90

En 1987, la Région Corse et EDF signent un protocole d'accord. Celui-ci prévoit une série d'investissements censés diversifier les sources d'approvisionnement énergétique de l'île. Il programme la création de quatre barrages hydrauliques et une nouvelle liaison en courant continu entre la Corse et l'Italie, le fameux câble Ico dont l'annonce est suivie d'une forte levée de boucliers. Résultat: l'idée de câble est abandonnée et seuls deux ouvrages hydrauliques (à Sampolo et au pont de la Vanna) seront finalement réalisés.

S'ensuit une longue période d'immobilisme. Dans les années 90, il est amusant de le noter, EDF propose l'implantation d'une méga centrale fonctionnant au gaz (GPI). Mais le projet est là aussi abandonné faute pour les élus de se mettre d'accord sur son emplacement. Il faut attendre 2001 pour que l'assemblée territoriale s'empare à nouveau du dossier. Elle adopte un plan énergétique censé tirer les leçons de l'échec du protocole de 1987, et permettre "à l'horizon 2012" une adaptation du paysage énergétique de l'île à ses besoins. Mais la méthode choisie, fondée sur la concertation, n'aboutit qu'à l'immobilisme des différents acteurs.

À l'hiver 2005, faute d'avoir reçu



Depuis 1985, la centrale de Lucciana est même raccordée au câble Sacoï et capte, au bénéfice de la Corse, une partie de l'électricité transitant entre l'Italie et la Sardaigne.

ARCHIVES X.C.

les investissements nécessaires, le réseau d'approvisionnement touche à ses limites. L'île est plongée dans une "crise énergétique" et subit, aux mois de février et mars, une série de délestages. L'Assemblée de Corse est alors obligée de concocter en urgence un nouveau plan énergétique. L'horizon est repoussé cette fois-ci à 2025. Le texte prévoit un équilibre entre centrales thermiques, énergies renouvelables et importations d'électricité. C'est le fameux "trépidé énergétique", qui se matérialise quelques semaines plus tard par le raccordement de la Corse à la Sar-

daigne via le câble Sacoï. En une dizaine d'années, ce plan va permettre à l'île d'accroître sa ressource et de développer sa production d'énergies renouvelables.

## D'un ministre à l'autre

Mais l'opposition aux centrales du Vazzio et de Lucciana, qui fonctionnent toutes deux au fioul, ne faiblit pas. En 2010, le président Sarkozy ouvre une nouvelle piste. Il propose le raccordement de la Corse au gazoduc Algérie-Sardaigne-Italie : c'est le projet Galsi, qui doit permettre aux deux centrales insulaires de fonctionner au gaz naturel - moins polluant. Mais